

PROPOSEZ UN DIPLÔME EN LANGUE SUR MESURE



Diplôme de compétence en langue
de l'Éducation nationale

ÉLIGIBLE
AU COMPTE
PERSONNEL DE
FORMATION



Les spécificités du DCL

Le DCL permet d'évaluer la capacité à utiliser une langue dans une situation simulée, proche de la réalité professionnelle.

Il y a une seule et même épreuve pour tous et un résultat en fonction de la performance. Aucune condition préalable de formation, d'expérience professionnelle ou de nationalité n'est nécessaire, et le diplôme dispose d'une validité illimitée.

L'évaluation est possible dans 13 langues : allemand, anglais, arabe, breton, chinois, espagnol, FLE, français professionnel de 1^{er} niveau, italien, LSF, occitan, portugais et russe.

Trois atouts majeurs

1 Qualité et reconnaissance

Délivré par le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, le **DCL est un diplôme d'État qui s'inscrit dans la démarche qualité Eduform.**

2 Notoriété

Le DCL est aligné sur les niveaux du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) **reconnus dans tous les pays de l'Union européenne.** Il évalue au cours d'une même épreuve toutes les dimensions de la compétence en langue. C'est la performance réalisée qui permet d'attribuer l'un des niveaux du CECRL.

3 Légitimité

Véritable passeport pour l'emploi comme pour la mobilité, le DCL est éligible pour ses 13 langues au compte personnel de formation (CPF). Il est **inscrit à l'inventaire de la Commission nationale de la certification professionnelle (CNCP)** et sur la liste nationale interprofessionnelle.



dcl@education.gouv.fr
www.education.gouv.fr/dcl